

<https://college-clemenceau.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article533>



# Les arts plastiques au Collège

- Les disciplines - Arts Plastiques -



Date de mise en ligne : mercredi 7 novembre 2018

---

Copyright © Collège Georges CLEMENCEAU - Lyon - Tous droits réservés

---

Tous les élèves de Collège effectuent **une heure hebdomadaire** d'arts plastiques entre la Sixième et la Troisième. Cela vient en continuité de ce qu'ils ont fait à l'école primaire (notamment les arts visuels) et s'ancre dans des programmes nationaux.

C'est un enseignement obligatoire fondé sur la **pratique plastique** (dessin, peinture, sculpture, vidéo, photographie, installation, arts numériques...) et sur l'**analyse d'œuvres d'art** de toutes époques et de tous lieux. Il est important d'aider les élèves à développer leur créativité, leur regard sur les images et leur sensibilité face aux œuvres du patrimoine culturel mondial.

Les arts plastiques abordent également, à différents moments de l'année du cycle 4 les programmes d'histoire des arts (pouvant donner lieu à un oral pour le Diplôme National du Brevet) mais aussi à l'acquisition de compétences du **Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture**.

Les **programmes nationaux** proposent d'aborder des **questions** liées aux arts plastiques dans une logique de cycles.

### **CYCLE3** (CM1, CM2, 6e) :

- la représentation plastique et les dispositifs de présentation.
- les fabrications et la relation entre l'objet et l'espace.
- la matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre.

### **CYCLE4** (5e, 4e, 3e) :

- la représentation : images, réalité et fiction.
- la matérialité de l'œuvre : l'objet et l'œuvre.
- l'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur.

*Pour aller plus loin, vous pouvez lire les documents librement consultables sur le site de l'Education Nationale :*

- Les Programmes nationaux des cycles 3 et 4 **d'Arts Plastiques et d'Histoire des Arts** (Bulletin Officiel spécial du 26 novembre 2015) ;
- Le **Socle commun de connaissances, de compétences et de culture** (Bulletin Officiel n° 17 du 23 avril 2015).

